

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/d583d2e6-9c90-4ac2-901e-61e17b1c3c6a>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/d583d2e6-9c90-4ac2-901e-61e17b1c3c6a> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [El Mouden Yatrib](#)

Date de soutenance : 05-07-2018

Directeur(s) de thèse : [Verny Édouard](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit privé

Classification : Droit

Mots-clés libres : Pensée criminologique, Ecole positiviste, Crime, Criminel, Réaction sociale, Criminologie, Défense sociale, Prévention, Dangerosité, Mesures de sûreté

Mots-clés :

- Criminels
- Dangerosité
- Criminalité -- Lutte contre
- Criminologie
- Politique criminelle
- Mesures de sûreté (droit pénal)

Résumé : Dans l'histoire de la pensée criminologique, l'école positiviste s'est distinguée par ses idées quelque peu révolutionnaires sur le crime, le criminel et également sur la manière de s'en défendre. Enrico Ferri, illustre représentant de cette école, est celui qui a le mieux synthétisé et diffusé ces idées dans le champ juridique international. C'est lui qui le plus contribué à donner à cette école son caractère de politique criminelle et de doctrine de droit pénal. mais malgré tout, il reste très peu étudié. Contrairement à d'autres criminologues, il n' pas eu la chance de voir ses idées répandues et mises en relief dans les sphères de la littérature criminologique, bien que sa pensée ait exercé une influence importante sur les transformations du droit pénal et que certaines de ses idées connaissent aujourd'hui un regain d'actualité. La pensée de Ferri se distingue particulièrement par la réaction sociale qu'il préconise à l'égard du criminel. Celle-ci découle de sa nouvelle approche scientifique du phénomène criminel et des transformations qu'il voulait opérer dans le droit pénal, pour l'adapter aux données de la criminologie. Ferri propose un système positiviste préventif et répressif de défense sociale. La prévention s'effectuera par des substitutifs pénaux. La répression sera assurée par des mesures réparatrices, des mesures neutralisatrices et des mesures éliminatrices, adaptées à la dangerosité de chaque délinquant. Cette pensée de Ferri connaît un certain renouveau dans l'actuel système pénal, à travers la résurgence des deux notions fondamentales de sa réaction sociale, en l'occurrence, la notion de dangerosité et la notion de mesures de sûreté.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2018PA020025
Type de ressource : Thèse

